



15 décembre 2020

/ COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE /

Vaccination contre la Covid 19 : les maires de France et les professionnels de santé de ville disponibles pour décliner et organiser localement la stratégie de vaccination

Dans le cadre du lancement de la campagne de vaccination contre la Covid19, l'AMF et les syndicats de professionnels de santé de ville MG France, CSMF, SML, FMF, USPO, FSPF, FNI et Sniil se sont rapprochés et se tiennent prêts à mettre en œuvre ensemble les dispositifs nécessaires pour permettre le moment venu à chaque citoyen qui le souhaiterait de se faire vacciner dans le cadre d'une organisation locale de proximité.

Compte-tenu des enjeux de santé publique attachés à une telle campagne, celle-ci doit s'appuyer sur les élus locaux et professionnels de santé, acteurs de terrain qui souhaitent être parties prenantes dans la déclinaison de cette campagne, dans le cadre du dialogue instauré par le ministère de la Santé.

Dans de très nombreux territoires, élus locaux et professionnels de santé ont appris à travailler ensemble depuis mars et se sont mis en place des dispositifs de tests ou de vaccination contre la grippe adaptés aux besoins de leurs concitoyens. Cette expérience commune est précieuse pour la phase qui s'ouvre. L'Etat a tout intérêt à faire confiance à ces partenariats déjà opérationnels.

Elus locaux et professionnels de santé sont en outre des relais locaux disposant d'un fort capital de confiance de la part de la population. Pour communiquer sur la vaccination à venir, ils doivent bénéficier au préalable d'une très grande transparence dans l'information, notamment les données scientifiques qui devront être pédagogiques et compréhensibles de tous.

Ainsi, lors de la première phase vaccinale, la priorité sera donnée à nos aînés résidant dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et autres structures d'hébergement collectives ainsi qu'aux professionnels de santé à risque qui s'en occupent.

Cette première étape sera déterminante. Elle impose la co-construction de l'organisation du dispositif envisagé par l'Etat. Il est donc essentiel de s'appuyer sur les implantations territoriales en ressources de santé qui pourront être ainsi mobilisées.

De plus, doivent être posés très clairement les termes du consentement des personnes âgées et de leurs représentants, comme devront être connues par les professionnels de santé, les informations attendues sur ces vaccins.

Ensemble, l'AMF et les syndicats de professionnels de santé de ville MG France, CSMF, SML, FMF, USPO, FSPF, FNI et Sniiil souhaitent que, dès l'avis de la Haute Autorité de Santé sur la stratégie de vaccination contre la Covid-19 (attendu pour le 28 décembre) connu, les modalités pratiques de réalisation de la vaccination soient précisées par le gouvernement sans délai.

Contacts presse

Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Dr Jacques BATTISTONI
Président de MG France
06 62 61 09 99
j.battistoni@mg-france.fr

Dr Jean-Paul ORTIZ
Président de la CSMF
06 07 86 08 83
jp.ortiz@csmf.org

Dr Philippe VERMESCH
Président du SML
06 09 55 77 24
president@lesml.org

Dr Corinne Le SAUDER
Présidente de la FMF
06 31 03 70 58
corinnelesauder@wanadoo.fr

Gilles BONNEFOND
Président de l'USPO
06 79 68 01 32
bonnefond@uspo.fr

Dr Philippe BESSET
Président de la FSPF
06 8014 41 62
pbesset@fspf.fr

Daniel GUILLERM
Président de la FNI
06 08 84 50 27
president@fni.fr

Catherine KIRNIDIS
Présidente du SNIIL
06 09 52 32 95
catherine.kirnidis@gmail.com